Les maladies parondontales : 6 ème complication du diabète

Les maladies parondontales représentent la première cause de perte de dents et affectent environ 20 % de la population. La prévention buccodentaire concerne tout le monde mais les plus jeunes sont les premiers concernés et c'est grâce à l'éducation, à la maison et à l'école qu'ils apprendront à bien se laver les dents pour éviter des complications par la suite.

La majorité des personnes diabétiques ignorent la relation qui existe entre le diabète et les maladies parondontales, pourtant celle-ci a été établie par de nombreuses études. Si le diabète est un facteur de risque favorisant le développement d'une parondontite, l'infection parodontale a elle aussi une influence sur l'équilibre glycémique.

Or on sait que seuls 38 % des personnes diabétiques consultent un dentiste et que 50 % ont des maladies parondontales.

L'UFSBD et la Fédération Française des Diabétiques mettent en lumière cette 6ème complication du diabète, qui est aujourd'hui la dernière a être prise en considération. La collaboration entre les associations de patients et les chirurgiens-dentistes est plus que souhaitable pour informer, sensibiliser et motiver les patients atteints de maladies chroniques à prendre en compte leur santé bucco-dentaire. C'est un réflexe santé à intégrer : deux visites par an au cabinet dentaire, celles-ci sont prises en charge au titre de l'ALD ou à 100 % par la sécurité sociale.

A lire aussi :

Les complications dentaires

Les examens réguliers du diabète